

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussignée, Madame Caroline LOTH, Directrice du Centre Raymond Bard atteste que :

Monsieur **AZERAR Zidane**
salarié de l'entreprise **LIP REIMS**

a suivi l'action **PASI BTP ®**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation ¹
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du **09/04/2026** au **10/04/2026**

pour une durée de **14 heures** soit **2 jour(s)** (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés).²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Châlons en champagne,
le **10/04/2026**

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.



4 rue Hippolyte Fontaine
Z.A.C. Les Escamotières
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE